



CONDITIONS GENERALES DE VENTE EN LIGNE

I - CHAMP D'APPLICATION

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations d'une part de :

La Société « EARL Jean Dumangin » dont le siège social est à Chigny-les-Roses, 21, Rue Sainte-Agathe, immatriculée au RCS de Reims sous le numéro 381 355 44 et gérant le site : <https://www.champagne-jean-dumangin.fr>

Et d'autre part toute personne physique souhaitant procéder à un achat via le site internet : <https://www.champagne-jean-dumangin.fr>, dénommée ci-après le « Client ».

Le « Client » déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente avant la passation de sa commande. La validation de sa commande vaut acceptation sans restriction ni réserve des conditions générales de vente.

La Société « EARL Jean Dumangin » conserve la possibilité de modifier à tout moment ces conditions de ventes, afin de respecter toute nouvelle réglementation ou dans le but d'améliorer l'utilisation de son site. De ce fait, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par « Le Client ».

II - IDENTITE DE LA SOCIETE

Société « EARL JEAN DUMANGIN »

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L), au capital de 125 760, 00 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Reims sous le numéro 381 355 445

Le siège social est à (51 500) Chigny-les-Roses, 21, Rue Sainte-Agathe.

Téléphone : +33 (0) 3 26 03 42 17

TVA : FR41 381355445

III – PRODUITS

Les produits proposés sont ceux qui figurent sur le site <https://www.champagne-jean-dumangin.fr> de la société « EARL Jean Dumangin », dans la limite des stocks disponibles. La société « EARL Jean Dumangin » se réserve le droit de modifier à tout moment l'assortiment de produits. Chaque produit est présenté sur le site internet sous forme d'un descriptif reprenant ses principales caractéristiques techniques. Les photographies sont les plus fidèles possibles mais n'engagent en rien la Société « EARL Jean Dumangin ». La vente des produits présentés sur ce site internet est destinée à tous les acheteurs résidants en France Métropolitaine et plus largement en Europe.

IV – COMMANDES DES PRODUITS

Les commandes sont passées par internet sur le site marchand : <https://www.champagne-jean-dumangin.fr>. Afin de pouvoir procéder à sa commande, « Le Client » devra accéder à la boutique en cliquant sur l'onglet « Espace membre » par un mot de passe unique qui lui aura été communiqué. Après saisie du mot de passe, le « Client » sera invité à choisir son pays de livraison parmi 4 zones. Il aura alors accès à un bon de commande avec l'ensemble des produits disponibles, un formulaire pour saisir son adresse de facturation et un pour son adresse de livraison. Les frais de port seront calculés automatiquement en fonction de la zone retenue. Le « Client » procédera au paiement sécurisé de sa commande. Aucun compte client ne doit être créé pour le passage d'une commande. De ce fait, aucun historique des commandes n'est donc conservé. En application des dispositions de l'article 1127-2 du Code civil, « Le Client » a la possibilité, avant de valider définitivement, de vérifier le détail de sa commande et son prix total, et de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation. Au moment de cette vérification, il lui sera demandé de prendre connaissance des présentes conditions générales de ventes et de les accepter en cochant la case correspondante. A partir du moment où « Le Client » a validé sa commande, la

société « EARL Jean Dumangin » accuse réception de celle-ci sans délai et par voie électronique conformément à l'article 1127-2 du Code civil.

V – CONDITIONNEMENT

Aucun conditionnement minimum n'est fixé.

VI - PRIX

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande, tels qu'établis sur le site internet en fonction du code d'accès fourni au client. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande.

Les frais de port seront calculés et indiqués automatiquement lors du passage de la commande en fonction de la zone géographique sélectionnée par le « Client ».

La société « EARL Jean Dumangin » ne peut être tenue responsable des ruptures de stock ou de l'impossibilité de vendre un produit dont le stock est inexistant.

La société « EARL Jean Dumangin » s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées au prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

VII - MODALITES DE PAIEMENT

Le règlement des achats du « Client » s'effectue par carte bancaire. La carte bancaire du « Client » est débitée au moment de la passation de la commande. Dans l'hypothèse où, pour quelque raison que ce soit le débit des sommes dues par le « Client » s'avérerait impossible, le processus d'achat sur internet sera annulé.

VIII - CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

La société « EARL Jean Dumangin » conserve la pleine propriété des produits achetés par le « Client » jusqu'à ce que ce dernier ait rempli l'intégralité de ses obligations et notamment jusqu'au parfait paiement du prix.

IX – LIVRAISON

La livraison des produits ne pourra uniquement intervenir que dans les zones géographiques définies sur le site (France métropolitaine + Europe). Elle sera effectuée à l'adresse de livraison indiquée par le « Client » dans le processus de sa commande sur le site internet.

Nos produits sont vendus au départ de nos locaux de sorte que notre société est dégagée de toute responsabilité dès que les produits ont quitté nos locaux et ce quelques soient les modalités de transport et de paiement du prix du transport, sauf accord express et écrit du vendeur.

La Société « EARL Jean Dumangin » s'engage à faire livrer les produits dans les meilleurs délais et dans une limite maximum de 20 jours. Ceux-ci peuvent varier en fonction de la zone géographique du « Client », du mode de livraison choisi ou encore du produit commandé. En cas de dépassement de la date limite de livraison, hors cas de force majeure, le « Client » pourra résoudre le contrat par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, après avoir enjoint la Société, selon les mêmes modalités, d'effectuer la livraison dans un délai supplémentaire raisonnable, et si la Société ne s'est pas exécutée dans ce délai.

Dans ce cas, le « Client » sera remboursé dans un délai de 30 jours si un paiement a déjà été effectué.

Les frais de livraison sont facturés au « Client » au tarif en vigueur lors de la passation de la commande. Dans l'hypothèse où ce dernier a indiqué lors de sa commande une adresse erronée ou une adresse incomplète ne permettant pas la livraison des produits, ceux-ci ne seront pas remboursés et les produits commandés et les frais de réexpédition seront à la charge du « Client », sauf à ce que celui-ci ne souhaite pas une réexpédition.

En outre, la responsabilité de la Société « EARL Jean dumangin » ne peut être engagée pour des motifs de délai de livraison en périodes de forte demande, telle que les périodes de fêtes de fin d'année. Elle ne peut pas non plus voir sa responsabilité engagée pour des délais provoqués par des motifs de force majeure, c'est-à-dire en raison de la survenance d'un événement imprévisible, irrésistible et indépendant de sa volonté.

Les produits voyageant aux risques et périls du « Client », il lui incombe de les vérifier à l'arrivée, de faire toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur, sur le bon de livraison, et le cas échéant, d'exercer tout recours contre celui-ci conformément aux dispositions des articles L 133-3 et suivants du Code de Commerce. Toute protestation doit être effectuée auprès du transporteur dans un délai de trois jours à compter de la livraison.

X – RETRACTATION

En vertu de l'article L121-20 du Code de la consommation, le « Client » dispose d'un délai de quatorze (14) jours ouvrables à compter de la livraison de la commande pour exercer son droit de rétractation et ainsi faire retour du Produit à la société « EARL Jean Dumangin » pour échange ou remboursement sans pénalité, à l'exception des frais de retour qui seront à la charge du « Client ».

La société « EARL Jean Dumangin » remboursera alors au « Client » la totalité des sommes versées par celui-ci au plus tard dans les quatorze (14) jours à compter de la date à laquelle elle est informée de la décision du « Client » de se rétracter. Le remboursement pourra être différé jusqu'à la récupération effective des Produits.

Les Produits retournés par le « Client » doivent être intacts, non ouverts et en parfait état. En vertu de l'exception prévue au point 5 de l'article L221-28 du Code de la consommation, les produits retournés descellés, incomplets, abîmés, endommagés, détériorés ou salis par le « Client » ne seront pas remboursés.

En vertu de l'exception prévue au point 3 de l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'appliquera pas aux commandes de produits faisant l'objet d'une personnalisation ou d'une demande spécifique du « Client » lors de sa commande.

XI – LES GARANTIES LEGALES

Les produits vendus à des Consommateurs sont garantis conformément aux dispositions légales du Code de la consommation et du Code civil telles que reproduites ci-dessous :

Article L.217-4 du Code de la consommation : « Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité ».

Article L.217-5 du Code de la consommation : « Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- Correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté ».

Article 1641 du Code civil : « Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus ».

Tout produit revendu, altéré, modifié ou transformé n'est pas couvert par la garantie.

La garantie est limitée au remplacement ou au remboursement des produits non conformes ou affectés d'un vice. Elle est exclue en cas de mauvaise utilisation ou d'utilisation anormale du produit ainsi que dans le cas où le Produit ne respecterait pas la législation du pays dans lequel il est livré.

Le « Client » devra informer la Société de l'existence des vices dans un délai de deux ans. La Société « EARL Jean Dumangin » fera rectifier les Produits jugés défectueux dans la mesure du possible. Si la responsabilité de la Société est retenue, la garantie est limitée au montant HT payé par le Consommateur pour la livraison des Produits.

Le remplacement des produits n'a pas pour effet de prolonger la durée de la garantie.

XII – RECLAMATION ET MEDIATION

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, telle qu'elles sont décrites ci-dessus, le « Client » devra informer la société « EARL Jean Dumangin » par lettre recommandée avec accusé de réception de tous manquants, vices apparents ou défaut de conformité des produits livrés.

Cette réclamation devra intervenir dans les 8 jours de la réception de la marchandise dans les locaux du « Client ».

Il fournira toute justification quant à la désignation des vices apparents et/ou anomalies constatés. Le « Client » devra laisser à la société « EARL Jean Dumangin » toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices ou non conformités et pour y porter remède le cas échéant. Il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin.

Si les vices et/ou anomalies sont confirmés par la société « EARL Jean Dumangin », elle lui adressera alors ses instructions sur la manière de procéder après avoir pris connaissance de la réclamation ainsi formulée et, le cas échéant, procédera au remplacement, du Produit dont la société « EARL Jean Dumangin » aurait été amenée à constater le défaut de conformité, ou la défectuosité.

Dans le cas où l'échange du produit serait impossible, la société « EARL Jean Dumangin » sera tenue de rembourser le « Client » dans les quatorze jours suivant la constatation des vices ou de la non conformité. Le remboursement s'effectuera sur proposition de société « EARL Jean Dumangin » par crédit sur le compte bancaire du « Client » ou par chèque bancaire adressé au nom du « Client » ayant passé la commande et à l'adresse de facturation, ce dernier pouvant opter pour un autre mode de remboursement que celui proposé.

Le défaut de conformité d'une partie de la livraison ne dispense pas l'acheteur de son obligation de payer les produits pour lesquels il n'existe aucune contestation. La société « EARL Jean Dumangin » n'est pas responsable des fautes ou des erreurs qui auraient échappées au « Client ».

Conformément aux dispositions des articles L.611-1 à L.616-3 du Code de la consommation, le « Client » est informé qu'il peut recourir à un médiateur de la consommation dans les conditions prévues par le titre 1^{er} du livre VI du code de la consommation.

En cas d'échec de la demande de réclamation auprès du « Client », ou en l'absence de réponse dans un délai de deux mois, il peut soumettre le différend à un médiateur qui tentera en toute indépendance de rapprocher les parties en vue d'obtenir une solution amiable.

XIII - FORCE MAJEURE

La responsabilité de la société « EARL Jean Dumangin » ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. A ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

XIV – DROITS DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'accès au site de la Maison de Champagne Jean Dumangin confère au « Client » un droit d'usage privé et non exclusif. L'ensemble des éléments édités sur ce site, incluant notamment les textes, photographies, infographies, logos, marques ... constituent des œuvres au sens de la propriété intellectuelle. En conséquence, toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, qui pourrait être faite sans le consentement de leurs auteurs ou de leurs ayant-droits, est illicite.

XV – RESPONSABILITE INFORMATIQUE

La société « EARL Jean Dumangin », dans le processus de vente en ligne, n'est tenue que par une obligation de moyens. Sa responsabilité ne pourra être engagée pour les dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation du réseau internet, une intrusion, une rupture du service, un virus ou tout autres problèmes involontaires.

XVI – PROTECTION DES MINEURS

Conformément aux articles L3342-1 et L3353-3 du Code de la santé publique, la vente de boissons alcooliques à des mineurs est interdite. Aussi, seuls les visiteurs ayant plus de 18 ans révolus à la date de la passation de commande peuvent effectivement procéder à cet achat en ligne.

XVII - PARTAGE DES DONNEES COLLECTEES

La Société « EARL Jean Dumangin » peut avoir recours à des sociétés tierces pour effectuer certaines opérations. Le « Client » accepte que des sociétés tierces puissent avoir accès à ses données pour permettre la réalisation de sa commande.

Ces sociétés tierces n'ont accès aux données collectées que dans le cadre de la réalisation d'une tâche précise.

Par ailleurs, le « Client » peut être amené à recevoir des informations ou des offres commerciales de la part de la société « EARL Jean Dumangin ». Le « Client » peut à tout moment s'opposer à la réception de ces offres commerciales en envoyant :

- Un mail à l'adresse : contact@champagne-jean-dumangin.com
- Un courrier à l'adresse de la société indiquée ci-dessous :

EARL Jean Dumangin
21, Rue Sainte-Agathe
51 500 Chigny-les-Roses

XVIII - TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

L'achat par le « Client » peut entraîner le traitement de ses données à caractère personnel. Si le « Client » refuse le traitement de ses données, il lui est demandé de s'abstenir de recourir aux services de la Société.

Ce traitement de données à caractère personnel se fait dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 Avril 2016.

Par ailleurs, conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, le client dispose, à tout moment, d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification, de modification et d'opposition à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier ou par mail, et en justifiant de son identité, aux adresses indiquées ci-dessus.

Ces données personnelles sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement de ses factures le cas échéant, ainsi qu'à l'amélioration des services proposés sur la Société.

XIX - PROTECTION DES DONNEES

La Société « EARL Jean Dumangin » assure un niveau de sécurité approprié et proportionnel aux risques encourus ainsi qu'à leur probabilité, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 Avril 2016.

Toutefois ces mesures ne constituent en aucun cas une garantie et n'engagent pas la société à une obligation de résultat concernant la protection des données.

XX - TRIBUNAL COMPETENT

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Reims.

XXI – ACCEPTATION DU CLIENT

Le « Client » accepte expressément les CGV. Il déclare en avoir connaissance et renonce à se prévaloir de tout autre document, notamment ses propres conditions générales d'achat.

Le « Client » reconnaît avoir eu connaissance des informations et renseignements prévus aux articles L111-1 à L111-7 du Code de la consommation, et notamment :

- Les caractéristiques essentielles du Produit ;
- Le prix des Produits ;
- La date ou le délai auquel la Société s'engage à fournir le Produit ;
- Les informations relatives à l'identité de la Société (coordonnées postales, téléphoniques, électroniques) ;
- Les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- La possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- Les informations relatives au droit de rétractation (délai et modalité d'exercice).